

Concours Galerie des joueurs - Avril 2021

1 LE CONCOURS

- 1.1 L'organisateur de ce concours est Jagex Limited au 220 Cambridge Science Park, Cambridge, Angleterre, CB4 0WA (« **Jagex** » ou « **nous** »). Ces conditions générales régissent la relation juridique entre Jagex et vous (désigné ci-après par « **vous** ») concernant ce concours.
- 1.2 Veuillez lire attentivement ces conditions d'utilisation, et en particulier les clauses 6.3, 6.4 et 6.5 relatives à notre utilisation de vos données à caractère personnel dans le cadre de ce concours.
- 1.3 Le concours s'intitule Concours Galerie des joueurs - Avril 2021.
- 1.4 Les joueurs sont invités à créer une œuvre d'art sur le thème de la mise à jour des Matriarches rex ou du Roi des dragons noirs ! Toute forme d'art est la bienvenue : photographies, peintures, dessins ou modèles ! Créez tout simplement votre œuvre, puis partagez-la sur les réseaux sociaux en utilisant le hashtag #RSPlayerGallery ou envoyez-la directement à l'adresse community@jagex.com avant la Date de fin. Les gagnants recevront un kit de briques de construction du Roi des dragons noirs !
- 1.5 Toutes les informations détaillées sur les sites internet de Jagex (notamment, mais pas exclusivement : jagex.com, www.runescape.com, www.oldschool.runescape.com, désignés ci-après sous le nom de « **Sites internet de Jagex** »), plateformes numériques, jeux ou applications ou publiées dans nos newsletters et relatives aux conditions de participation à ce concours font partie de ces conditions. En cas de divergence ou de conflit entre ces informations et les conditions générales de ce concours, les conditions générales du concours spécifiques prévalent.
- 1.6 Facebook (ou tout autre réseau social) ne soutient ni ne sponsorise les concours organisés par Jagex et nous ne sommes en aucune manière affiliés à Facebook (ou à tout autre réseau social).

2 COMMENT PARTICIPER ?

- 2.1 Le concours se déroulera du 19 avril 2021 à 00 h 01 GMT (la « **Date de début** ») jusqu'au 9 mai 2021 à 23 h 59 GMT (la « **Date de fin** ») inclus.
- 2.2 Les joueurs doivent produire une œuvre d'art (numérique ou autre) sur le thème de la mise à jour de RuneScape des Matriarches rex ou du Roi des dragons noirs.
- 2.3 Toutes les participations au concours doivent être reçues par Jagex au plus tard à 23 h 59 GMT le jour de la Date de fin. Toutes les participations au concours reçues après la Date de fin seront automatiquement disqualifiées.
- 2.4 Aucun achat n'est nécessaire pour participer au concours et il n'y a aucun frais d'inscription requis pour utiliser un Site internet de Jagex.
- 2.5 Afin de participer au concours, les participants peuvent remettre leur participation jointe à leur œuvre d'art finalisée (qui peut comprendre des photographies détaillées de l'œuvre) en :
 - 2.5.1 publiant leur œuvre sur Twitter, Facebook, Instagram ou un Site internet de Jagex, en utilisant le hashtag #RSPlayerGallery ;

- 2.5.2 envoyant leur œuvre par courriel à community@jagex.com ; ou
- 2.5.3 envoyant leur participation par courrier à : Competitions Team, Jagex Limited, 220 Cambridge Science Park, Cambridge, Angleterre, CB4 0WA avant la Date de fin.
- 2.6 Toutes les participations doivent être accompagnées de vos nom, adresse et numéro de téléphone ou adresse électronique.
- 2.7 Jagex déclinera :
 - 2.7.1 toute responsabilité pour les participations au concours qui sont perdues, égarées, endommagées ou retardées en transit, quelle qu'en soit la cause, y compris, par exemple, une défaillance des services postaux, une défaillance d'équipement, un dysfonctionnement technique, une défaillance des systèmes, une défaillance de satellite, réseau, serveur, matérielle ou logicielle quelle qu'elle soit, ou ;
 - 2.7.2 les preuves d'envoi postal ou de transmission comme preuves de réception de la participation au concours.
- 2.8 En soumettant une participation au concours, vous acceptez ces conditions générales sans réserve.
- 2.9 Contactez competitions@jagex.com si vous avez besoin d'aide pour participer.

3 LES JUGES

- 3.1 Les participations au concours seront évaluées par un panel de juges de Jagex qui déterminera les œuvres démontrant le plus de talent. Les 5 participations les plus plébiscitées seront désignées gagnantes.
- 3.2 La décision du panel de juges (dans la mesure du raisonnable) sera définitive.
- 3.3 Une liste des noms des juges peut être obtenue en envoyant un courriel à competitions@jagex.com ou en écrivant à : Competitions Team, 220 Cambridge Science Park, Cambridge, Angleterre, CB4 0WA.

4 ÉLIGIBILITÉ

- 4.1 Ce concours est ouvert à tous les participants résidant légalement : (a) dans tous les états d'Australie et/ou de Nouvelle-Zélande, ainsi qu'à Hong Kong et/ou Singapour ; (b) dans tous les pays d'Europe, à l'exception de l'Irlande du nord et de l'Italie ; (c) dans les états suivants des États-Unis : Alabama ; Alaska ; Arizona ; Arkansas ; Californie ; Colorado ; Connecticut ; Delaware ; Floride ; Géorgie ; Hawaï ; Idaho ; Indiana ; Illinois ; Iowa ; Kansas ; Kentucky ; Louisiane ; Maine ; Maryland ; Massachusetts ; Michigan ; Mississippi ; Missouri ; Minnesota ; Montana ; New Hampshire ; New Jersey ; Nouveau-Mexique ; New York ; Caroline du Nord ; Oregon ; Oklahoma ; Pennsylvanie ; Nebraska ; Nevada ; Dakota du Nord ; Ohio ; Rhode Island ; Caroline du Sud ; Dakota du Sud ; Tennessee ; Texas ; Utah ; Vermont ; Virginie ; Virginie occidentale ; Washington ; Wisconsin ; Wyoming ; (d) dans les provinces suivantes du Canada : Alberta, Colombie-Britannique ; Manitoba ; Ontario ; Terre-Neuve et Labrador ; Nouveau-Brunswick ; Territoires du Nord-Ouest ; Nouvelle-Écosse ; Nunavut ; Saskatchewan ; Yukon et Île-du-Prince-Édouard ; et (e) dans les pays suivants d'Amérique latine : Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Uruguay, Mexique, Colombie, Brésil (ces régions constituent ensemble la

« **Juridiction du concours** ») et âgés de 18 ans ou plus, ou ayant l'âge de la majorité dans leur pays de résidence au moment de leur participation, à l'exception :

- 4.1.1 des employés de Jagex, de ses sociétés de participation ou de ses filiales ;
 - 4.1.2 des employés des agents ou des fournisseurs de Jagex ou de ses sociétés de participation ou filiales, qui sont en lien professionnellement avec le concours ou son administration ; ou
 - 4.1.3 des membres de la famille immédiate ou les foyers des personnes mentionnées dans les paragraphes 4.1 and 4.1.2 ci-dessus.
- 4.2 Si vous vivez hors de la Juridiction du concours, ou que votre juridiction a des règles juridiques ou réglementaires invalidant ces conditions ou empêchant Jagex de les appliquer, Jagex n'acceptera pas votre participation au concours et vous en serez automatiquement disqualifié.
- 4.3 En participant au concours, vous confirmez que vous êtes en droit de participer et de récupérer le ou les prix que vous pourriez gagner. Jagex peut vous demander de fournir une preuve d'éligibilité pour participer au concours et se réserve le droit de disqualifier tout participant non éligible et ne pouvant participer au concours.
- 4.4 Jagex n'acceptera pas les participations au concours qui sont :
- 4.4.1 générées automatiquement par ordinateur ;
 - 4.4.2 remplies par des tiers ou en nombre ;
 - 4.4.3 illisibles, modifiées, reconstituées, falsifiées ou trafiquées ;
 - 4.4.4 photocopiées et non originales ; ou
 - 4.4.5 incomplètes.
- 4.5 La limite de participation au concours est d'une par personne. Les participations conjointes ne sont pas autorisées et les participations envoyées au nom d'une personne tierce ne seront pas acceptées.
- 4.6 Jagex se réserve le droit de vous disqualifier si votre conduite est contraire à l'esprit ou à l'intention du concours.
- 4.7 Les participations au concours ne peuvent être renvoyées.

5 **LE PRIX**

- 5.1 Le prix consiste en un kit de briques de construction du Roi des dragons noirs, avec 2 exemplaires à gagner.
- 5.2 Jagex se réserve le droit de remplacer le prix par un prix alternatif d'une valeur égale ou supérieure si des circonstances imprévues indépendantes de la volonté de Jagex l'y obligent.
- 5.3 Les prix sont attribués sous réserve de disponibilité. Jagex se réserve le droit de remplacer le prix par une alternative monétaire d'une valeur de 100 GBP, ou de remplacer le prix par un prix d'une valeur égale ou supérieure.

- 5.4 Le prix n'est ni négociable ni transférable.
- 5.5 Jagex contactera les gagnants après la Date de fin. Afin de récupérer leur prix, les gagnants devront avoir communiqué à Jagex leur adresse postale complète, leur numéro de téléphone et leur adresse électronique pour l'organisation de la remise.

6 LES GAGNANTS

- 6.1 La décision des juges nommés par Jagex est définitive et aucune correspondance ni discussion ne sera engagée.
- 6.2 Jagex contactera le gagnant personnellement dès que possible après la Date d'annonce, en utilisant le numéro de téléphone ou l'adresse électronique fournis dans la participation au concours. Jagex ne modifiera aucune information de contact une fois le formulaire de participation soumis.
- 6.3 Jagex doit publier ou rendre disponibles les informations relatives au déroulement d'une remise de prix. Pour respecter cette obligation, Jagex publiera le nom de famille et le pays de résidence des gagnants des prix principaux (et, le cas échéant, les participations gagnantes) sur un Site internet de Jagex le 17 mai 2021 (la « **Date d'annonce** »).
- 6.4 En plus de la clause 6.3, dans un délai d'un mois suivant la Date de fin du concours, chacun peut demander des informations sur les gagnants des prix principaux en envoyant un courrier électronique à competitions@jagex.com ou en écrivant à : Competitions Team, Jagex Limited, 220 Cambridge Science Park, Cambridge, Angleterre, CB4 0WA.
- 6.5 Si vous vous opposez à ce que votre nom, pays et participation gagnante soient publiés ou rendus publics, contactez Jagex par courriel à competitions@jagex.com ou écrivez à : Competitions Team, Jagex Limited, 220 Cambridge Science Park, Cambridge, Angleterre, CB4 0WA. Dans ces circonstances, Jagex devra quand même soumettre ces informations et la participation gagnante à la Advertising Standards Authority (Bureau de vérification de la publicité) à sa demande. Pour en savoir plus, consultez notre Politique de confidentialité.

7 LA RÉCUPÉRATION DU PRIX

- 7.1 Si vous avez remporté le prix, vous aurez 14 jours à compter de la Date d'annonce pour récupérer le prix en suivant les instructions du paragraphe 5.5. Si vous ne récupérez pas le prix avant cette date, vous perdrez le droit de l'obtenir.
- 7.2 Le prix ne peut pas être récupéré par un tiers en votre nom.
- 7.3 Jagex prendra toutes les mesures raisonnables pour contacter le gagnant. Si le gagnant ne peut pas être contacté, n'est pas disponible, ou n'a pas récupéré son prix dans les 14 jours suivant la Date d'annonce, Jagex se réserve le droit d'offrir le prix au prochain participant éligible sélectionné parmi les participations valides reçues avant la Date de fin.
- 7.4 Jagex décline toute responsabilité dans le cas où vous ne pourriez pas récupérer votre prix.

8 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

- 8.1 Dans les limites imposées par la loi, Jagex, ses agents ou ses distributeurs ne seront en aucun cas obligés d'indemniser le gagnant et ne pourront être tenus responsables en cas de perte, de dommages matériels, de blessures physiques ou de mort survenant suite à la récupération du

prix, sauf s'ils résultent de la négligence de Jagex, de ses agents, de ses distributeurs ou de ses employés. Vos droits statutaires ne sont pas affectés.

9 PROPRIÉTÉ DES PARTICIPATIONS ET DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 9.1 Jagex ne revendique aucun droit de propriété sur votre participation au concours, sous réserve des dispositions du paragraphe 9.2.
- 9.2 Vous acceptez que Jagex peut, mais n'est pas obligé de, publier votre participation sur n'importe quel Site internet de Jagex ou n'importe quel autre média, connu ou créé ultérieurement, et dans le cadre de toute promotion concernant le concours. Vous acceptez de donner à Jagex pour l'ensemble de la durée de tout droit de propriété intellectuelle de la participation et des matériaux qui l'accompagnent, une licence non exclusive, mondiale et irrévocable d'utiliser, afficher, publier, transmettre, copier, éditer, modifier, stocker, reformatter et sous-licencier la participation au concours et les documents l'accompagnant à de telles fins.

10 PROTECTION DES DONNÉES ET PUBLICITÉ

- 10.1 Jagex traitera uniquement vos informations personnelles comme indiqué dans sa Charte de confidentialité. Reportez-vous également aux paragraphes 6.3 et 6.5 relatifs à l'annonce des gagnants.

11 GÉNÉRAL

- 11.1 S'il y a une raison de croire qu'il y a eu violation de ces conditions générales, Jagex peut, à sa seule discrétion, se réserver le droit de vous exclure de la participation au concours.
- 11.2 Jagex se réserve le droit de considérer comme nul, de suspendre, d'annuler ou de modifier le concours si cela s'avère nécessaire, y compris si une loi ou un règlement va à l'encontre de ces conditions ou lorsqu'une loi ou un règlement rend l'exécution de ces conditions par Jagex impossible, contraire à la loi, illégale ou contraire à l'éthique.
- 11.3 Ces conditions générales sont régies par le droit d'Angleterre et du Pays de Galles, et les parties se soumettent à la juridiction non exclusive des tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles.